



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

148^e Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

FEM/37/A.1-rev
21 mars 2024

37^e session du Forum des femmes parlementaires

Ordre du jour provisoire

*Les sessions du Forum des femmes parlementaires sont ouvertes
aux femmes et hommes parlementaires*

Samedi 23 mars 2024, 10 h 30-13 h 00 et 14 h 30-17 h 30

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Activités pour faire progresser l'égalité des sexes

Les participants seront informés :

- a) des travaux du Bureau des femmes parlementaires et de ses délibérations lors des sessions tenues à Luanda le 23 octobre 2023 et le 23 mars 2024 à Genève ;
- b) des travaux et des recommandations du Groupe du partenariat entre hommes et femmes ;
- c) des activités de l'UIP en matière de promotion de l'égalité des sexes (**Points 2(c)-Inf.1 à Inf.6**)

3. Contribution aux travaux de la 148^e Assemblée dans une perspective de genre

Sur recommandation de son Bureau, le Forum sera invité à échanger sur le projet de résolution inscrit à l'ordre du jour de la 148^e Assemblée intitulé *L'impact social et humanitaire des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle* (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale). Les participants seront invités à débattre du projet de résolution dans une perspective de genre et à formuler des recommandations sur les amendements liés au genre que le Forum des femmes parlementaires soumettra à la Commission permanente. À cet effet, les participants travailleront en plénière.

Sur recommandation de son Bureau, le Forum désignera une présidente et une rapporteure pour animer la discussion. La rapporteure présentera les recommandations issues du débat au Forum des femmes parlementaires lors de sa séance de l'après-midi.

Le débat aura lieu de 11 h 30 à 13 h 00.

Le Forum reprendra ses travaux à 14 h 30.

4. Réunion-débat sur le thème *Les femmes bâtisseuses de paix au service d'une paix durable* (point 4-Inf.1)

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité souligne l'importance d'une participation pleine et effective des femmes en tant que partenaires actives de la promotion de la paix et de la sécurité. Il préconise l'intégration de la dimension de genre dans les processus de paix et dans les efforts de maintien de la paix, de consolidation de la paix et de sécurité. Il aborde également la manière dont les femmes et les filles sont spécifiquement touchées par les conflits armés et les crises, et appelle ainsi à la mise en œuvre de mesures visant à prévenir, combattre et réparer les violations des droits humains dont elles sont victimes.

F

#IPU148

Si des progrès ont été accomplis, les efforts de diplomatie et de sécurité déployés aux niveaux national et international ne parviennent pas à mettre véritablement en œuvre le programme, notamment s'agissant de la participation des femmes aux processus décisionnels en matière de paix et de sécurité, qui demeure très faible. Pourtant, ce sont des femmes bâtisseuses de paix qui se trouvent en première ligne des négociations et des efforts de médiation avec les groupes armés et les gouvernements pour faire en sorte que les personnes les plus vulnérables aient accès à la nourriture et aux soins, pour venir en aide aux personnes déplacées et pour fournir un soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes dans les situations de conflit. Leurs actions ne consistent pas uniquement à effectuer des démarches formelles et informelles en vue de rétablir la paix mais comprennent également des activités de subsistance, des initiatives humanitaires et des pratiques traditionnelles de dialogue au sein des communautés.

La réunion-débat examinera comment les parlementaires peuvent améliorer la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et travailler avec les femmes bâtisseuses de paix pour promouvoir des processus inclusifs et sensibles au genre qui seront mieux à même de conduire à une paix durable. Elle explorera également la manière dont les parlementaires peuvent soutenir les initiatives de ces bâtisseuses de paix et veiller à ce qu'elles soient en sécurité, qu'elles participent à la prise de décision en matière de paix et de sécurité et qu'elles disposent des ressources nécessaires à la poursuite de leur travail essentiel.

La réunion-débat aura lieu de 14 h 30 à 16 h 30.

5. Rapport du débat sur le projet de résolution à l'ordre du jour de la 148^e Assemblée

La rapporteure du groupe de discussion présentera son rapport. Le Forum lui demandera ensuite de consulter la Présidente du Bureau des femmes parlementaires et de préparer des amendements à présenter lors des débats de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale.

6. Élections au Bureau des femmes parlementaires

Le Forum des femmes parlementaires est appelé à pourvoir les postes vacants au sein du Bureau des femmes parlementaires. Les élections se dérouleront sur la base des candidatures présentées par les groupes géopolitiques.

7. Date et lieu de la 38^e session du Forum des femmes parlementaires